

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8844
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Ahmed EL KHANNOUSS
Conseiller communal
Rue Louis Corhay, 35
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 07/09/2020

Objet : votre interpellation du 16/01/2020 relative à la nuit de la Saint Sylvestre, transformée en question écrite, lors de la séance du conseil communal du 19/02/2020.

Monsieur le Conseiller communal,

Veillez trouver ci-dessous la réponse à votre interpellation du 16/01/2020 relative à la nuit de la Saint Sylvestre, transformée en question écrite lors de la séance du conseil communal du 19/02/2020.

Comme vous avez pu le constater sur le terrain, nous avons vécu une nette amélioration de la préparation et du déroulé de cette soirée et nuit du réveillon.

Par contre, certaines de vos analyses face à la réalité sont à rectifier. Comme il a été constaté par tous les services habilités en Belgique, et diffusé par la presse, globalement, le nombre de faits lors de la nuit du réveillon, a augmenté partout. Or, dans notre zone de police, vous l'avez reconnu vous-même, le phénomène inverse s'est produit. Et si les choses n'étaient évidemment pas parfaites, force est de constater que ces faits ont baissé.

Contrairement à votre autre analyse consistant à expliquer que l'augmentation d'une amende a pour effet d'encourager la transgression de la règle, sachez qu'outre l'augmentation de l'amende en cas d'utilisation de pétards et autres, nous avons confisqué 50 kg de matériel pyrotechnique et pétards avant la nuit du réveillon et plus de 120 kg (dont 12 de poudre) pendant cette nuit de réveillon. C'est donc une quantité assez importante. Qu'il y ait eu des jets de pétards ou de feux d'artifices, c'est incontestable. Tout comme les autres années d'ailleurs, même si, selon les habitants, la situation était bien plus supportable, donc gérée, que les années précédentes.

Pour répondre à vos autres questions, reprenons certains éléments qui vous ont déjà été communiqués lors du Conseil de décembre. Il faut d'abord savoir que notre commune participait activement au dispositif régional mis en place à l'occasion du Nouvel An. La spécificité, c'est que nous avons doublé ce dispositif régional avec un Dispositif local spécifiquement centré sur notre commune. Les 1ères réunions liées à ce dispositif ont été menées début novembre 2019. L'ensemble des services communaux ont été mobilisés en fonction de l'évolution de cette préparation. Au niveau

du monde associatif, seule l'asbl Move a été mobilisée, puisqu'elle gère les TSR (Travailleurs Sociaux de Rue) et qu'ils étaient amenés à intervenir lors de la nuit du réveillon.

Pour rappel, ce dispositif local se déclinait en 3 axes principaux : un axe préventif, un axe policier et un axe d'intervention d'urgence (PUIC).

1. **Axe préventif** : Cet axe comptait 3 actions :

- **1^{ère} action** : Le « nettoyage » appuyé surtout dans les lieux les plus délicats. Nous avons donc :
 - Demandé officiellement à l'ABP de passer le 31/12 et de ramasser toutes les poubelles ou dépôts clandestins sur les axes régionaux les plus exposés (Boulevard Léopold II et Chaussée de Gand).
 - Doubé ce passage de l'ABP par un ramassage des services communaux de propreté.
 - Contacté l'ensemble des responsables de chantier installés sur le territoire molenbeekoïse afin de leur demander de veiller à ce que leur chantier soit protégé et ne comporte pas de projectile potentiel

Tous ces ramassages et ces enlèvements, qui avaient clairement pour objectif d'éliminer, autant que possible, tout ce qui pouvait servir soit de combustible, soit de projectile, ont été effectués durant les semaines précédant le réveillon. Ils se sont poursuivis durant la nuit du réveillon également.

- **2^{ème} action préventive** : La constitution d'un centre de crise communal qui a accueilli les responsables des équipes de garde la soirée et nuit du 31 décembre.
- **3^{ème} action préventive** : La présence sur le terrain des équipes de TSR (travailleurs sociaux de rue) et des équipes de gardiens de la paix : En comptant les travailleurs du PUIC, les gardiens et les TSR, cela représentait une cinquantaine de personnes. Tous ces travailleurs, qui ont donc sacrifié leur réveillon, bénéficieront d'une récupération sous forme du paiement du 31 décembre comme un jour férié et d'un jour de congé supplémentaire.

2. **Axe Policier**: cet axe avait été lui aussi largement renforcé. Au total, la zone avait mobilisé de nombreux hommes, l'équivalent d'une mobilisation prévue pour une zone de 250.000 habitants.

3. **Axe d'intervention d'urgence** : Cet axe avait été ajouté au dispositif local. Au départ, il visait à pouvoir intervenir le plus rapidement possible en cas de troubles ou d'accidents. Vu la situation, il a essentiellement été mobilisé pour enlever des déchets qui pouvaient servir de combustible ou pour refermer des parcs, etc.

En ce qui concerne le bilan répressif, nous ne disposons pas de chiffres détaillés sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean. Les chiffres dont nous disposons sont, comme il en a été décidé par les autorités policières, globaux sur la Région ou par Zone de police. Voici donc les chiffres dont nous disposons en ce qui concerne la Zone de Bruxelles-Ouest

- **Arrestations judiciaires : 1**
- **Arrestations administratives : 47**
- **Incendies : 3 véhicules (2 voitures et un scooter) et 8 poubelles**

Les pompiers n'ont dû, en réalité, n'intervenir que 5 fois sur le territoire de la Zone et ceci, pour 2 raisons principales :

- les efforts magistraux des services de la propreté, du PUIC et des gardiens (travail en aval)
- l'utilisation, par nos policiers, d'extincteurs, pour éteindre les petits départs de feu.

Pour tous ces faits, les devoirs et traitements sont en cours.

Voici, en comparaison, les chiffres relatifs aux autres zones :

Zone de police	Arrestations judiciaires	Arrestations administratives	Commentaires
Marlow	3	0	
Bruxelles Ouest	1	47	3 véhicules incendiés (dont 1 scooter)
Bruxelles Midi	4	54	5 véhicules incendiés (dont 1 scooter)
Montgomery	8	2	1 véhicule incendié
Bruxelles Capitale/Ixelles	8	62	6 véhicules incendiés/3 véhicules endommagés suite incendie
Bruxelles Nord	2	20	1 véhicule incendié/1 véhicule endommagé suite incendie
TOTAL REGION	26	185	

Par ailleurs, vous affirmez que certaines arrestations ont été très violentes, or nous n'avons pas été informés d'arrestations violentes. Au contraire, les remarques des habitants et autres indicateurs officiels concernant ces arrestations font plutôt état de beaucoup de professionnalisme de la part des policiers spécialisés qui ont procédé à ces arrestations de la manière la plus rapide et appropriée.

Par ailleurs, nous avons mis en place un suivi des victimes en cas d'incident. Ce service n'a pas été débordé puisqu'il n'a été interpellé que par une personne dont le véhicule avait été abimé par des jets de pétards. Quoiqu'il en soit, chaque situation de ce type a été gérée par le service d'Aide aux Victimes qui non seulement était chargé de recevoir ces personnes, mais également de les renseigner et aider à mener à bien les démarches nécessaires.

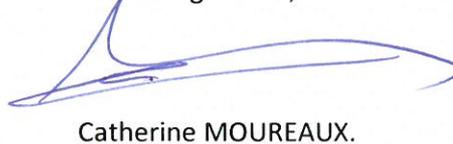
Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire adjoint,



Gilbert HILDGEN.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : El Khannouss Ahmed

Envoyé : jeudi 16 janvier 2020 21:17

Objet : TR: Interpellation nuit de la Saint Sylvestre

Madame la Bourgmestre,

Mon interpellation, comme l'année dernière, porte sur la gestion des incidents de la nuit du 31 décembre 2019.

L'organisation, d'un point de vue sécuritaire a été mieux préparé cette nuit que celle de 2018, il faut le reconnaître; et d'ailleurs je tiens à remercier les forces de police, les gardiens de la paix ainsi que les travailleurs de l'ASBL MOVE pour avoir assuré la sécurité et pour avoir essayé de préserver la quiétude des habitants de notre belle commune.

Néanmoins, même si il n'y a pas eu d'incidents de l'ampleur de l'année dernière, ceux-ci étaient beaucoup plus nombreux.

J'ai pu, hormis la voiture et le scooter incendiés, constater à travers les nombreux témoignages d'habitants qu'il y eu un nombre important d'incendies de poubelles et de dégâts occasionnés aux véhicules suite aux jets de pétards.

La police a opérée à de nombreuses arrestations, parfois d'une manière violente (comme on a pu le voir sur certaines vidéos), et malgré cela, vous vous êtes réjouis sur les réseaux sociaux de la manière dont cette nuit s'est déroulé en sous-entendant que, finalement, ce fut une réussite sur le plan du maintien de l'ordre.

Et bien, Madame la bourgmestre, permettez-moi de ne pas partager votre euphorie et de vous dire que pour la deuxième fois de votre mandature et ce même si il y a eu une légère amélioration, les molenbeekoï(s) sont très inquiet(e)s par la détérioration générale de la sécurité et de l'image de notre commune alors que les années qui avaient précédées votre venue, nous avons connu une embellie sur le plan de la sécurité et de l'image de la commune qui était le fruit d'un travail qui alliait prévention et répression mais aussi un travail de terrain qui impliquait l'ensemble des acteurs du monde associatif ainsi que des habitants de notre municipalité.

Jamais de mémoire de molenbeekoï(s), nous n'avions assisté à autant d'explosions de pétards, de fusées et d'engins pyrotechniques de toutes les sortes !

J'y vois là Madame la bourgmestre une conséquence de vos choix sur le plan répressif, comme par exemple de faire passer l'amende pour l'utilisation de pétards de 140 à 350 euros au niveau du RGP ce qui a provoqué une certaine défiance de l'autorité de la part de nombreux jeunes mais aussi votre communication chaotique passant du chaud au froid en empruntant parfois un discours droitier porté entre autre par l'un de vos nombreux collaborateurs, un certain Monsieur Rachid Barghouti qui parlait en votre nom dans la libre du 26/12/2019 que je cite:"

Contacté, le cabinet de la bourgmestre Catherine Moureaux explique que cette mesure a été prise afin de provoquer un effet dissuasif. "En analysant la situation, l'amende n'était pas assez élevée que pour dissuader ceux qui voudraient y avoir recours. Il a donc été décidé en urgence d'augmenter cette amende. Il a été donné comme instruction à la police, lors de la journée et la soirée du 31 décembre, d'être extrêmement attentif à l'application concrète de ce règlement. La police sera extrêmement vigilante et on va essayer d'avoir une application proche de la tolérance zéro", explique Rachid Barghouti, porte-parole de la bourgmestre".

Pour pouvoir mieux comprendre comment a été organisé cette soirée sur le plan sécuritaire mais aussi sur le plan préventif, je souhaiterai vous posez une série de questions et espère obtenir des réponses précises.

- à quel moment a eu lieu la première réunion de coordination de nuit de la Saint Sylvestre ?

- Quels sont les services qui ont été impliqués dans l'organisation de ces réunions de coordination ?

-Quelles sont les associations communales ou privées qui ont été sollicitées pour participer à ces réunions ?

-Concernant le dispositif policier, combien de policiers de notre zone ont été mobilisés et combien de policiers fédéraux ont prêté mains forte à notre zone ?

-Concernant la prévention : combien de gardiens de la paix ont été mobilisés ? Combien de travailleurs de l'ASBL MOVE ont été mobilisés ?

-Je souhaiterai connaitre les modalités de récupération pour le personnel communal et para-communal ainsi que le coût global de cette mobilisation de la Saint Sylvestre.

-Au niveau du bilan sur le plan répressif de cette soirée, je souhaiterai connaitre:

-le nombre d'incidents répertoriés par la police en précisant le type d'incidents (incendie de voitures, poubelles, etc...).

-le nombre d'arrestations administratives et judiciaires.

-combien de fois les pompiers sont intervenus sur le territoire de notre commune, et pour quel type d'intervention ?

Comme je le cite plus haut, certaines arrestations ont été très violentes (vidéo).

Je souhaiterai savoir si vous en avez été informés et quelle suite avez-vous donné à celles-ci ?

-Avez-vous été contactés par des habitants qui ont eu leurs véhicules détériorés suite à des jets de pétards. Si oui, quelles suites avez-vous donné à ces plaintes ?

En vous remerciant pour vos réponses.

Ahmed El khannouss
Chef de groupe cdH/cd&V